

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

N° CG-2008-5-2-9

Séance du vendredi 12 décembre 2009

SODIV : Augmentation de capital

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU les statuts de la SODIV, dans leur version modifiée en date du 22 juin 2005,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'augmentation du capital de la SODIV à hauteur de 1 700 000 € et autorise le Président à signer la lettre de réponse à remettre,
- Décide que le Département du Haut-Rhin ne souscrira pas à cette augmentation de capital.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions